

Livrable L

Rapport de formation sur l'outil ICAT de suivi des financements climatiques

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of Madagascar. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of Madagascar and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of Madagascar.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, the Children's Investment Fund Foundation and the ClimateWorks Foundation.



Supported by:



on the basis of a decision
by the German Bundestag



Federal Ministry
Republic of Austria
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

The ICAT Secretariat is managed and supported by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)



Livrable L

Rapport de formation sur l'outil ICAT de suivi des financements

Initiative for Climate Action Transparency – ICAT

S. RAOBELINA, J.RANAIVONASY et T.A.RABEFARIHY
CONSULTANTS

Décembre 2024

Table des matières

1. CONTEXTE.....	5
2. PARTICIPANTS.....	6
3. DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	7
4. PRESENTATION SUR LA TRANSPARENCE DE LA FINANCE CLIMATIQUE.....	8
<i>4.3 PRESENTATION SUR LES ETAPES DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SUIVI DES FINANCEMENTS CLIMATIQUES</i> <i>.....</i>	<i>9</i>
5. FOCUS SUR LA PHASE 1 DE CADRAGE.....	10
<i>5.1 IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES.....</i>	<i>10</i>
<i>5.2 ÉVALUATION DES SYSTEMES EXISTANTS.....</i>	<i>11</i>
<i>5.3 DEFINITION DES OBJECTIFS.....</i>	<i>11</i>
<i>5.4 ÉLABORATION D'UN PLAN DE TRAVAIL.....</i>	<i>11</i>
<i>5.5 MISE EN PLACE DES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS.....</i>	<i>11</i>
<i>5.6 RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES DES PARTIES PRENANTES.....</i>	<i>12</i>
6. PISTES DE DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE SUIVI DES FINANCEMENTS CLIMATIQUES A MADAGASCAR.....	12
7. QUESTIONS/REPNSES, DISCUSSIONS.....	13
8. CLOTURE.....	13
9. CONCLUSION.....	14
10. ANNEXES.....	15
<i>ANNEXE 1 : AGENDA DE L'ATELIER.....</i>	<i>15</i>
<i>ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS.....</i>	<i>16</i>

1. CONTEXTE

Madagascar a ratifié la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1998 et l'Accord de Paris en 2016. L'Accord de Paris en son article 13 a établi le cadre de transparence renforcé qui engage les Parties à communiquer diverses informations dont l'appui fourni et reçu sous forme de ressources financières, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

De ce fait, Madagascar vise à mettre en place un système national de suivi des financements climatiques. Ce système permettra d'évaluer, de suivre les ressources allouées aux actions climatiques et aux efforts liés aux CDN, et d'assurer également une meilleure gestion des ressources financières.

Une formation en français sur la méthodologie du Guide ICAT sur la Transparence du Financement Climatique, dont la version finale en anglais du Guide a été publiée en novembre 2024), a été réalisée le 5 décembre 2024 à l'occasion d'un atelier de travail de 3 jours. Cette formation entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet ICAT Madagascar, financé par le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS), et piloté par le Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+ (BNCCREDD+), sous l'égide du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD).

Le présent document constitue le rapport de l'atelier (livrable L) et est complété par le support de formation.

2. PARTICIPANTS

L'atelier de formation a réuni environ vingt-cinq participants. Il s'agit des représentants des différents départements ministériels à savoir l'Agriculture, l'Élevage, les Forêts, l'Industrie, les Déchets, l'Énergie et le Transport. La liste des participants et leur organisme de rattachement sont précisés dans l'Annexe 2.



3. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier de formation sur le suivi des financements climatiques a été tenu le 05 décembre 2024 à l'Hôtel Arotel Antsirabe. L'atelier a été organisé par le MEDD, en collaboration avec ICAT et le Greenhouse Gas Management Institute (GHGMI).

L'atelier visait entre autres à :

- i. Former les parties prenantes sur l'importance de la transparence des financements climatiques,
- ii. Présenter la méthodologie du Guide ICAT pour la Transparence des financements climatiques,
- iii. Initier la mise en œuvre de la phase 1 de « cadrage, planification et arrangement institutionnel » du Guide ICAT.

La formation a été dispensée par Citepa, les consultants nationaux ont présentés le cas de Madagascar et l'ensemble des participants a travaillé sur le remplissage des différents modèles.

L'agenda de l'atelier est présenté dans l'Annexe 1.

1.1 Cérémonie d'Ouverture

L'atelier de formation sur l'outil ICAT sur la Transparence des Financements Climatiques a été officiellement ouvert par Monsieur LAIVAO Michel Omer, Point Focal National du Changement Climatique au sein du BNCCREDD+/MEDD. Dans son allocution, il a adressé ses vifs remerciements à l'ensemble des participants et a également réitéré ses remerciements à ICAT et au GHGMI pour leur soutien dans le renforcement des capacités institutionnelles sur les inventaires à gaz à effet de serre et sur le financement climatique. Il a souligné l'importance du financement climatique comme étant un moyen de mise en œuvre de toutes les actions climatiques. Il a exprimé également la volonté de Madagascar de poursuivre la phase II de ICAT qui pourrait être axée sur le financement climatique. Il a terminé son discours en sollicitant aux participants de s'impliquer activement dans l'atelier. Il a par la suite déclaré l'atelier officiellement ouvert.

1.2 Présentation de la méthodologie du Guide ICAT sur la Transparence des Financements Climatiques

Conformément à ce qui était prévu dans l'agenda, la cérémonie d'ouverture a été suivie par une série de présentations effectuées par M. Julien Vincent du Citepa.

Le support de formation est transmis en complément du présent rapport.

4. PRESENTATION SUR LA TRANSPARENCE DE LA FINANCE CLIMATIQUE

La présentation sur la finance Climatique a été réalisée par Julien Vincent du Citepa.

4.1 Présentation du contexte international

La présentation a débuté par un rappel des enjeux internationaux de la finance climatique et de la transparence. Il a souligné que Madagascar, comme d'autres pays en développement, doit aligner ses efforts sur l'Accord de Paris, notamment via le cadre de transparence renforcé (ETF). Ce cadre permet de mesurer, rapporter et vérifier (MRV) les progrès en matière de climat, tout en assurant la crédibilité et la mobilisation des financements nécessaires. Il a ensuite expliqué les grands principes de la finance climatique, en soulignant l'importance d'une définition claire et consensuelle. La finance climatique englobe les flux financiers visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (atténuation) et à renforcer la résilience face aux impacts climatiques (adaptation). Bien qu'il n'existe pas de définition universelle, une classification précise des secteurs et des activités éligibles est essentielle pour une gestion efficace.

Les défis liés à la mobilisation des ressources, l'insuffisance des financements actuels par rapport aux besoins réels pour atteindre l'objectif de limitation du réchauffement à 1,5 °C ont été également soulignés. Les écarts financiers nécessitent une augmentation drastique des investissements et une meilleure coordination entre les parties prenantes.

4.2 Présentation sur les grands principes du guide sur la transparence en matière de finance climatique

Durant cette présentation ont été expliqués les principes du Guide ICAT sur la Transparence sur la Finance Climatique, et divers aspects pour renforcer la gestion et la visibilité des flux financiers. Le guide repose sur trois piliers principaux :

- a) **Accessibilité et Modularité** : Le guide est conçu pour être pratique et immédiatement utilisable grâce à des boîtes à outils adaptées à divers contextes. Il propose une approche par paliers ("tiers") inspirée des méthodologies du GIEC, permettant une mise en œuvre progressive selon les capacités et l'expérience des pays. Cette flexibilité tient compte des différences de niveaux de maturité institutionnelle et des ressources disponibles.
- b) **Alignement avec les Cadres Internationaux** : Il est compatible avec les cadres stratégiques déjà établis, comme le Cadre de Financement Intégré (INFF) ou le Cadre de Transparence Renforcé (ETF) de l'Accord de Paris. Ce qui facilitera l'harmonisation des efforts au niveau national et international.
- c) **Objectifs** : améliorer la gestion des ressources publiques, mobiliser des fonds supplémentaires, et optimiser leur utilisation. En rapportant les flux financiers climatiques de manière transparente, les pays peuvent mieux aligner leurs investissements sur les priorités nationales et internationales.

Le Guide ICAT cible principalement les décideurs politiques et les praticiens impliqués dans la finance climatique, tels que les ministères de l'environnement, des finances, et de la planification. Il adopte une approche méthodologique qui combine simplicité et précision, permettant une amélioration continue des systèmes de transparence.

Le formateur a souligné également que la transparence sur le financement climatique est cruciale pour renforcer la confiance entre les parties prenantes, faciliter la mobilisation des ressources supplémentaires, et garantir une responsabilisation accrue. Cela nécessite un suivi rigoureux des flux financiers, une évaluation de leur impact, et une gestion optimisée des ressources pour atteindre les objectifs climatiques définis dans les CDN et les stratégies nationales.

4.3 Présentation sur les étapes de mise en place d'un système de suivi des financements climatiques

Dans sa présentation, le formateur a illustré un parcours pour établir un système de transparence adapté à la gestion des financements climatiques. La démarche débute par une phase de **cadrage et de planification**, où il est essentiel d'identifier les parties prenantes concernées et d'évaluer l'état actuel des mécanismes de transparence du pays. Cette analyse aboutit à l'élaboration d'un plan de travail spécifique, définissant des objectifs clairs et des arrangements institutionnels pour coordonner les responsabilités entre les différentes entités impliquées.

La deuxième phase consiste à **définir la finance climatique**. Cette étape vise à adopter une définition nationale adaptée, en harmonisant les critères internationaux avec les

spécificités locales. Il s'agit aussi de classifier les activités éligibles et de définir des indicateurs d'impact pour mesurer l'efficacité des financements en termes de réduction des émissions ou d'adaptation au changement climatique.

La troisième phase est une **évaluation ex-ante des besoins financiers**. Le formateur a souligné l'importance de déterminer les secteurs prioritaires, de structurer les coûts des actions climatiques et d'appliquer des méthodologies adaptées pour estimer les besoins en financements nécessaires à la réalisation des objectifs climatiques.

A la quatrième phase, le focus sera le **suivi des flux financiers climatiques**. Cela implique de collecter, de traiter les données, et les pondérer en fonction de leur pertinence climatique, puis les vérifier pour éviter les doubles comptages en garantissant leur fiabilité. Cette étape clé permettra une meilleure compréhension des contributions financières nationales et internationales et leur alignement sur les objectifs climatiques.

Enfin, la dernière phase, intitulée "**De la transparence à l'amélioration de l'action climatique**", vise à transformer les informations obtenues en actions concrètes. Le formateur a insisté sur la nécessité d'identifier les lacunes en financement, de prioriser les investissements dans les secteurs stratégiques et de mobiliser des ressources additionnelles tout en rapportant régulièrement les progrès à la communauté internationale.

Ce processus itératif établit les bases d'une gestion plus efficace et transparente des ressources climatiques, permettant aux pays de répondre aux défis climatiques tout en renforçant la confiance entre les parties prenantes et leurs partenaires financiers.

5. FOCUS SUR LA PHASE 1 DE CADRAGE

La phase de cadrage et de planification, telle que décrite par le formateur, constitue une base essentielle pour construire un système de transparence efficace dans la gestion des financements climatiques. Cette étape initie un travail d'organisation et de structuration, visant à mettre en place un cadre clair et adaptable.

5.1 Identification des parties prenantes

La première étape de la Phase 1 du Guide ICAT sur la Transparence du Financement Climatique consiste en une identification minutieuse des parties prenantes impliquées dans la finance climatique. Cela inclut les ministères clés, comme ceux des Finances, de l'Environnement et de la Planification, ainsi que des acteurs locaux tels que les

agences gouvernementales, les institutions financières, les ONG et même des représentants du secteur privé. Le formateur souligne que cette cartographie permet de comprendre qui joue un rôle dans les décisions, les flux financiers, et les projets climatiques. Une collaboration active est essentielle pour garantir une coordination efficace et éviter les chevauchements d'efforts.

5.2 Évaluation des systèmes existants

La deuxième étape de la Phase 1 du Guide ICAT sur la Transparence du Financement Climatique consiste à mener une évaluation de la situation actuelle afin d'établir un état initial. Il s'agit d'évaluer les capacités actuelles du pays en termes de suivi et de rapportage des financements climatiques, tout en identifiant les lacunes institutionnelles, techniques et opérationnelles. À cette étape, un modèle de questionnaire est proposé dans le guide pour recueillir des données factuelles sur les structures en place, les outils disponibles, et la qualité des processus existants.

5.3 Définition des objectifs

La troisième étape de la Phase 1 du Guide ICAT sur la Transparence du Financement Climatique consiste à identifier des objectifs spécifiques à partir des résultats de l'évaluation faite à l'étape précédente. Le Formateur insiste sur la nécessité d'adopter une approche sur mesure, en fonction des priorités nationales et des contraintes locales. Ces objectifs peuvent inclure l'amélioration de la transparence des flux financiers, le renforcement des capacités de gestion des données, ou encore l'élaboration de rapports adaptés aux normes internationales.

5.4 Élaboration d'un plan de travail

La quatrième étape de la Phase 1 du Guide ICAT sur la Transparence du Financement Climatique consiste en l'élaboration d'un plan de travail structuré. Ce plan agit comme une feuille de route, intégrant des objectifs clairs, des délais précis, et des points de contrôle pour suivre les progrès. Il prévoit également les rôles et responsabilités de chaque partie prenante, en garantissant une répartition équitable des tâches. Le formateur précise que ce plan doit être flexible, pour s'adapter aux changements ou imprévus.

5.5 Mise en place des arrangements institutionnels

La cinquième étape de la Phase 1 du Guide ICAT sur la Transparence du Financement Climatique consiste à définir les structures institutionnelles qui doivent être mises en

place pour garantir une coordination fluide. Cela inclut la désignation de responsables pour chaque tâche, l'établissement de mécanismes de communication, et la création de comités ou de conseils interministériels si nécessaire. Le formateur a mis l'accent sur l'importance d'instituer des mécanismes clairs pour éviter les ambiguïtés dans la répartition des responsabilités.

5.6 Renforcement des capacités techniques des parties prenantes

La sixième et dernière étape de la Phase 1 du Guide ICAT sur la Transparence du Financement Climatique consiste à organiser des programmes de renforcement des capacités des parties prenantes du suivi de la finance climatique. Ils permettent de doter les équipes des compétences techniques nécessaires pour gérer et analyser les données climatiques. Ces efforts visent à préparer le terrain pour les prochaines phases et à pérenniser les avancées réalisées. Le formateur a souligné que la phase de renforcement de capacité ne se limite pas à poser les bases mais conditionne également la réussite des étapes ultérieures. En identifiant les acteurs clés, en diagnostiquant les forces et les faiblesses du système actuel, et en construisant un plan adapté, un cadre cohérent, durable et efficace pour gérer la finance climatique de manière transparente.

6. PISTES DE DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE SUIVI DES FINANCEMENTS CLIMATIQUES A MADAGASCAR

Suite à la formation, les participants ont participé à des discussions sur les pistes de développement d'un système de suivi de la finance climat à Madagascar, en se focalisant sur la phase 1 de « cadrage et planification » du Guide ICAT.

La discussion s'est accompagnée de la mise à jour de certains des modèles de la phase 1 proposés dans le Guide ICAT, qui avaient été au préalable traduits et convertis en un fichier Excel par le Citepa.

Ce fichier contient 4 onglets correspondant aux modèles standard :

- Step1_Identification_PP : Cet onglet, qui correspond au tableau 2 du Guide ICAT, est axé sur l'identification des parties prenantes impliquées dans les finances climatiques. Elle contient également des informations sur les organisations ou institutions concernées, leur rôle, et leur importance dans le processus. *Cet onglet a été mis à jour lors de l'atelier.*
- Step2_Eval_Base : Cet onglet, qui correspond au tableau 19 du Guide ICAT, traite l'évaluation de la situation initiale du pays. Elle est utilisée pour diagnostiquer le système de transparence en finance climatique existant, notamment en identifiant

les lacunes et en identifiant à quelle partie du Guide ICAT se référer. *Cet onglet a été mis à jour lors de l'atelier.*

- Workplan : Cet onglet, qui correspond au tableau 22 du Guide ICAT, est dédiée à l'élaboration d'un plan de travail. Elle pourrait contenir un calendrier, des tâches spécifiques, des objectifs et des responsables désignés pour chaque activité. *Cet onglet n'a été mis à jour lors de l'atelier car il a été conclu qu'il nécessite l'organisation d'atelier mobilisant davantage de parties prenantes.*
- Cartographie Acteurs : Cet onglet, qui correspond au tableau 21 du Guide ICAT, concerne la cartographie des acteurs. Elle inclut une répartition des rôles et responsabilités des différentes parties prenantes identifiées. *Cet onglet n'a été mis à jour lors de l'atelier car il a été conclu qu'il nécessite l'organisation d'atelier mobilisant davantage de parties prenantes.*

L'animation des discussions avec des parties prenantes présents lors de l'atelier et la mise à jour des modèles sur la base des discussions a été réalisée par les consultants nationaux du projet ICAT (M. Solofo Raobelina, M. Jeannin Ranaivonasy, et M. Tahiry Rabefarihy).

7. QUESTIONS/REPONSES, DISCUSSIONS

Faisant suite à la présentation, les points suivants ont été soulevés durant la séance de questions/réponses

- La différence entre le financement durable et financement climatique,
- L'accessibilité du guide sur la Transparence des finances climatiques sur le site de ICAT et l'outil correspondant à la phase 4,
- L'appui dont peut bénéficier Madagascar pour la mise en œuvre du Guide ICAT (fonction des besoins exprimés par le pays auprès de ICAT)
- Précisions sur les 4 pays pilotes qui ont fait l'objet de la mise en œuvre du Guide (Belize, Cote d'ivoire, Sénégal, Maroc)
- Précisions sur les différentes phases du suivi des finances climatiques

8. CLOTURE

L'atelier de formation des parties prenantes sur l'outil ICAT sur la Transparence des financements climatiques a été officiellement clôturé par M. RAMAKARARO Come, Coordonnateur du Projet ICAT. Dans son discours, il a exprimé sa gratitude envers les partenaires clés, notamment l'UNOPS pour le financement du projet ICAT, le

Greenhouse Gas Management Institute (GHGMI), le formateur du Citepa, les consultants nationaux, ainsi que les participants pour leur engagement actif dans les discussions et les travaux menés au cours de l'atelier.

Il a également souligné l'importance du Guide développé par ICAT, qui permettra au pays d'améliorer les rapports au niveau international et de mettre en œuvre le cadre de transparence renforcé. Ce guide et les modèles/outils pour le suivi des financements climatiques sont essentiels pour garantir la transparence, l'efficacité et l'alignement des ressources financières avec les objectifs climatiques nationaux. Il a terminé son allocution en déclarant l'atelier officiellement clos.

9. CONCLUSION

La tenue de cet atelier de formation a été importante pour Madagascar. Elle a permis d'une part, d'acquérir des connaissances sur le Guide ICAT sur les financements climatiques, d'autre part, d'initier la mise en œuvre de la phase 1, et enfin réfléchir sur les prochaines étapes à entreprendre par Madagascar pour mettre en place un tel système efficace de suivi de financement climatique.

Ce projet constitue une étape utile pour permettre à Madagascar de renforcer son rôle dans la lutte contre le changement climatique, en promouvant la transparence et la responsabilisation dans la gestion des financements climatiques.

10. ANNEXES

Annexe 1 : Agenda de l'atelier

Mardi 5 mars 2024		Intervenants
9h30-10h00	Accueil des participants	BNCCREDD+/Consultants
10h00 -10h10	Aspects généraux <ul style="list-style-type: none"> • Introduction et mot d'ouverture • Programme de l'atelier 	BNCCREDD+/Consultants
10h10-12h00	Formation sur la méthodologie ICAT de suivi de la finance climat	Citepa (Julien Vincent)
12h00-13h00	Déjeuner	
13h00-14h30	Formation sur l'outil ICAT de suivi de la finance climat	Citepa (Julien Vincent)
14h30-16h00	Discussion sur les pistes de développement d'un système de suivi de la finance climat	Participants Consultants nationaux Citepa GHGMI BNCCREDD+
16h00-16h15	Discours de clôture	BNCCREDD

Annexe 2 : Liste des participants

- ANDRIAMALALA Sahondra, DREDD Vakinankaratra
- ANDRIAMALALA Tsitohaina, SES, MEAH
- ANDRIAMPARANY Roger, MEH
- ANDRIANTSALAMA RAMAKARARO Come , Coordonnateur ICAT Madagascar
- ANDRIANTSIFILEHY Heninkaja, MICC
- HARINJATOVO Andotahina, MEDD
- HERITOKILALAINA Ambinintsoa, Foret, BNCCREDD+
- LAIVAO Michel Omer, PFNCC
- MAMINIRINA Elodie, MINAE, SECC
- MANANKASINA Todisoa, SFCE, BNCCREDD+
- MANDIMBY JAONA Andrianarisoa, PFN Transparence , BNCCREDD+
- NIRINA Jean Gabriel, UCP ICAT
- RABEFARIHY Tahiry , Consultant national
- RAHARISOA Clara, UCP ICAT
- RAKOTOARISOA Michael, BNCCREDD+
- RAKOTOVAO Seta,DREDD Vakinakratra
- RAKOTOZAFY Hantamalala, MIC
- RAMANDRAY Felix , Enseignant chercheur
- RANAIVONASY Jeannin, Consultant Foresterie
- RANDRIAMALALA Haja, DAPA, MINAE
- RAOBELINA Solofoniaina, Consultant national
- RAOLEINA Bruno, expert Elevage, MINAE
- RATOVONJANAHARY Lantonirina, UCP ICAT
- RAVELOMANANA Lovakanto, Coordonnateur BNCCREDD+
- RAVONINJATOVO Jean Michel, BNCCREDD+
- RANDRIASANDRATANA Haja, UCP ICAT